

# L'assemblée générale MGEN :

## Un pilier de la gouvernance démocratique

### Qu'est-ce qu'une assemblée générale ?

L'assemblée générale est un moment privilégié où les délégués, élus par les adhérents, se réunissent pour discuter des orientations de la mutuelle, voter des résolutions et élire les membres du Conseil d'administration (renouvellement d'un tiers des membres du CA tous les deux ans).

Elle se tient chaque année au début du mois de juillet et rassemble environ 500 délégués issus des 104 sections de vote réparties sur l'ensemble du territoire.

Ces délégués, élus pour un mandat de trois ans, représentent la diversité des adhérents et prennent des décisions majeures pour l'avenir de la mutuelle.



### Le rôle des délégués

Les délégués sont des adhérents comme vous, élus pour représenter leurs pairs lors des assemblées générales.

Vous avez élu, en ce début d'année, les délégués qui vont vous représenter dans les AG des 3 années à venir.

Leur mission est de participer activement aux débats, de voter les résolutions proposées par le Conseil d'administration et de rendre compte des décisions prises auprès des adhérents de leur section.

Ils bénéficient d'un parcours de formation sur trois ans pour les préparer à leurs responsabilités et sont accompagnés tout au long de leur mandat.



[Lire la vidéo de présentation](#)

## Les grandes décisions prises en AG

L'assemblée générale est le lieu où sont prises les décisions les plus importantes pour la mutuelle.

Parmi les sujets abordés, on retrouve :

- Les modifications des **statuts** de la mutuelle.
- Les activités exercées et les **prestations** offertes.
- Les règles générales liées aux **cotisations**.
- Les **adhésions** à des unions ou fédérations, les fusions, scissions ou dissolutions.
- L'approbation des **comptes annuels** et des **rapports de gestion**.
- La **nomination** des commissaires aux comptes.



**2024** ASSEMBLÉES GÉNÉRALES  
Clermont Ferrand **mgen**  
GRUPE vvv

### Ordre du jour de l'assemblée générale 2024

Les 9 et 10 juillet 2024

**MGEN**

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2023 (*résolution*)
- Approbation du rapport de gestion et comptes annuels de l'exercice 2023 (*résolution*)
- Rapport général du Commissaire aux comptes
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (*résolution*)
- Affectation du résultat de l'exercice 2023 (*résolution*)
- Désignation de l'OTI en charge de la vérification des rapports de durabilité 2024-2026 (*résolution*)
- Modifications des règlements mutualistes (*résolution*)
- Modifications des statuts (*résolution*)
- Dispositif indemnitaire des administrateurs (*résolution*)
- Programme de régionalisation de l'offre de soins MGEN (*résolution*)
- Approbation des domaines placés sous contrôle stratégique (*résolution*)
- Approbation de la stratégie climat à 2030 (*résolution*)

## Un événement participatif et collaboratif

L'AG est bien plus qu'un simple rendez-vous formel.

C'est un **moment d'échange et de partage**, où les délégués peuvent **débattre** des enjeux actuels et futurs de la mutuelle.

Au cours de l'AG de juillet 2024 à Clermont-Ferrand, des ateliers collaboratifs de la Fresque du climat ont été organisés pour sensibiliser les délégués aux **grands défis sociétaux et environnementaux**.



## La prochaine AG en Normandie

Vos élus normands sont heureux d'accueillir la prochaine assemblée générale qui se tiendra **au Havre**, les **9 et 10 juillet** prochains.

Cet événement sera l'occasion de réunir les délégués dans un cadre convivial et propice aux échanges.

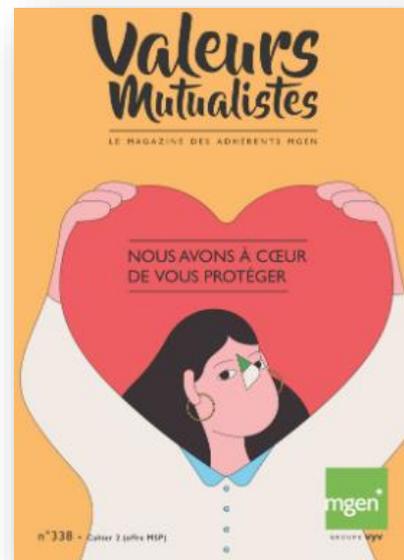
Nous vous invitons à suivre les actualités sur notre site et à vous tenir informés des préparatifs de cet événement majeur.



## Après l'AG : le retour d'information

Une fois l'AG terminée, un retour des décisions est fait auprès des adhérents grâce à des supports détaillés mis à leur disposition : le "**Cahier de Valeurs Mutualistes**" et les informations sur le site [mgen.fr](http://mgen.fr).

Ces outils permettent à tous les adhérents de **rester informés** des orientations stratégiques de la mutuelle et de s'impliquer davantage dans sa vie démocratique.



## Pourquoi votre participation est essentielle

### En tant qu'adhérent, votre voix compte.

Vous avez le pouvoir d'élire les délégués qui vous représentent lors des AG et de participer indirectement aux grandes décisions de la mutuelle.

Votre engagement est essentiel pour garantir que MGEN reste une mutuelle **proche de ses adhérents**, à l'écoute de leurs besoins et **fidèle à ses valeurs mutualistes**.



Ensemble, nous pouvons continuer à construire une MGEN solidaire, innovante et tournée vers l'avenir.

MGEN. Première mutuelle des agents du service public

Retrouvez l'actualité sur les pages MGEN Normandes :

MGEN  
Calvados

MGEN  
Eure

MGEN  
Manche

MGEN  
Orne

MGEN  
Seine-  
Maritime

